

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

De Koninck, Rodolphe (2000) Les Cent-Îles du lac Saint-Pierre : retour aux sources et nouveaux enjeux. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval/Les éditions de l'IQRC (Coll. «Géographie historique »), 151 p. (ISBN 2-7637-7708-2).

par Jean-Marie Dubois

*Cahiers de géographie du Québec*, vol. 45, n° 124, 2001, p. 180-181.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/022963ar>

DOI: 10.7202/022963ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

---

obtiendront « de la part de l'UNESCO le statut à la fois enviable mais aussi pesant de Réserve mondiale de la biosphère »(p. 137).

En 1967, quand l'auteur déposait sa thèse, Gilles Vigneault, qui n'était pas encore la personnalité canadienne et internationale qu'il est aujourd'hui, chantait *Jack Monnoloy*. Aujourd'hui semblent s'envoler à tire d'aile, à l'ouverture de son livre, *les canards, les perdrix et les sarcelles* de la chanson. Bien que le lieu de fiction de Vigneault n'ait rien à voir avec les Cent-Îles, les deux images, la rêvée et la réelle, se superposent. Au premier plan se découpe, à contre-jour, la silhouette dégingandée de l'auteur, toujours fidèle à lui-même, à ses coups de cœur et de gueule. La mémoire fait l'histoire; des Cent-Îles à l'Asie du Sud-Est et retour... et encore, et encore!

Jean-Pierre Hiéret

Musée d'Aquitaine à Bordeaux

DE KONINCK, Rodolphe (2000) *Les Cent-Îles du lac Saint-Pierre : retour aux sources et nouveaux enjeux*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval/Les éditions de l'IQRC (Coll. « Géographie historique »), 151 p. (ISBN 2-7637-7708-2)

---

Ce livre recèle une structure un peu étonnante et inhabituelle puisqu'il comprend, en première partie, la réédition du mémoire de maîtrise de l'auteur, soutenu en 1967, qui constitue une charmante monographie de l'archipel du lac Saint-Pierre, qu'il nomme les Cent-Îles, dans le fleuve Saint-Laurent, et, en deuxième partie, une mise à jour plus de 30 ans plus tard.

Dans la première partie, l'auteur présente l'état des connaissances géographico-historiques de la région. L'introduction mentionne d'abord le passage de Jacques Cartier au *lac d'Angoulême* en 1535 et la description que Samuel de Champlain fait de ce lac en 1603 et en 1609 puis termine par une localisation et une description cartographique de la région. Le premier chapitre fait la description physique de l'archipel et du lac Saint-Pierre pour terminer sur la faune, la flore et les aménagements humains en relation avec le fleuve. Dans un deuxième chapitre, l'auteur présente les étapes et les facteurs qui ont présidé à l'occupation humaine de la région, depuis son rôle de centre stratégique du commerce des fourrures, à la confluence de nombreux cours d'eau, au XVII<sup>e</sup> siècle, en passant par l'occupation seigneuriale agricole et discrète au XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'ouverture de la population aux activités extérieures, surtout vers Berthier puis vers Sorel, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le troisième chapitre, l'auteur décrit justement cette forme d'occupation du sol, relevant à la fois du rural et de l'urbain, qui caractérise l'archipel, avec ses problèmes d'isolement et d'inondations fréquentes ainsi qu'une relative stagnation de la population à cause de l'émigration vers la

---

« ville ». Il mentionne également le début du tourisme de villégiature et l'intérêt pour les propriétaires de conserver leurs droits tant sur leur terre que sur leurs pacages communaux (derniers vestiges au Québec), même s'ils sont nombreux à ne plus habiter l'archipel, pour fins de détente, de chasse et de spéculation. En conclusion, l'auteur mentionnait que, malgré une population active employée à 74 % à l'extérieur et malgré ce qu'il advient des terres communales, de l'agriculture et des moyens de transport, de la chasse et du braconnage, la marque de cette culture restera encore longtemps, de sorte que tout aménagement local ou régional devra en tenir compte.

Qu'en est-il, 30 ans plus tard, de cette culture? L'auteur ne répond pas directement à la question, mais il donne une piste de réponse. En effet, il constate que la population a continué de s'urbaniser, que la population active travaillant à l'extérieur continue d'augmenter (sans toutefois chiffrer ce phénomène) et que les propriétaires délaissent encore plus tant l'agriculture que les pâturages communaux. En contrepartie, la vocation touristique et récréative prend le dessus en misant sur la beauté et l'unicité du milieu naturel. C'est, selon l'auteur, ce dernier aspect qui s'impose comme « véritable refuge d'une identité régionale ». Toutefois, c'est avec la participation des résidents que la villégiature se développe de façon un peu anarchique, même dans les zones de sauvagine, que la quiétude est brisée par les véhicules d'eau bruyants dont les passages répétés érodent les berges. L'auteur espère que les divers organismes gouvernementaux, internationaux et régionaux de défense de l'environnement et des habitats naturels, et surtout des oiseaux migrateurs, parviendront à faire reconnaître la région comme une Réserve mondiale de la biosphère, statut revendiqué par la région auprès de l'UNESCO.

Même si certaines lacunes dans la collecte de données ne facilitent pas la comparaison entre 1960 et 1990, l'ouvrage est intéressant, facile à lire et non dénué, par endroits, d'un certain lyrisme.

Jean-Marie Dubois  
Université de Sherbrooke